

Ouagadougou, le 05 octobre 2022

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2022

Base clients : une croissance de +9%

Résultat d'exploitation de 19,3 Mds FCFA ⇒ SYSCOHADA

Taux de marge d'EBITDA de 50% ⇒ IFRS

Données financières en Normes SYSCOHADA⁽¹⁾

Résultats financiers

Malgré la forte croissance des revenus de l'Internet Mobile (+27%), le chiffre d'affaires de ONATEL SA est en repli de 4,9% au 1^{er} semestre de 2022. Ce retrait du chiffre d'affaires s'explique par la révision à la baisse des tarifs Mobile Money, le recul des revenus de l'international entrant, la diminution des terminaisons d'appel nationales, l'impact des OTT sur le chiffre d'affaires Voix, ainsi que l'impact des sites vandalisés situés dans les zones à défis sécuritaire.

Le résultat d'exploitation s'établit à 19,3 Mds FCFA à fin juin 2022 contre 25,6 Mds FCFA à fin juin 2021.

La baisse du résultat des activités ordinaires s'explique essentiellement par l'impact des produits exceptionnels comptabilisés sur les comptes de 2021 et le retrait du chiffre d'affaires.

Développement de la base clients

La base clients d'ONATEL-SA Fixe et Mobile s'établit à près de 11 millions de clients actifs à fin juin 2022, soit une progression de 9,1%.

La croissance de l'activité de ONATEL-SA est essentiellement due au Mobile dont son parc actif s'établit à 10,9 millions de clients, en croissance de 9,2% par rapport à 2021.

Le parc actif Fixe est en hausse de 0,5% à 75 918 clients contre 75 511 clients en 2021.

Le parc Internet (Fixe et Mobile) enregistre 6,1 millions de clients à fin juin 2022, soit une progression de 11,6% par rapport à 2021. La très large couverture Mobile du territoire en technologie 3G et 4G, le FTTH pour la desserte en très haut débit des entreprises et des ménages, le renforcement des actions de recrutement des clients équipés en smartphones à connexion 4G+ et la forte communication digitale permettent de consolider ce résultat.

Données Financières

| (En Millions FCFA) | S1 2021 | S1 2022 | Variation |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 78 912 | 75 058 | -4,9% |
| Résultat d'exploitation | 25 605 | 19 328 | -24,5% |
| Résultat des activités ordinaires | 23 748 | 18 024 | -24,1% |
| Résultat net | 17 476 | 12 526 | -28,3% |

Données Opérationnelles

| Parc clients | S1 2021 | S1 2022 | Variation |
|--|-------------------|-------------------|--------------|
| Parc actif⁽²⁾ Mobile | 9 953 632 | 10 870 291 | 9,2% |
| Parc actif Fixe | 75 511 | 75 918 | 0,5% |
| Parc Internet (Fixe et Mobile) | 5 441 984 | 6 071 156 | 11,6% |
| Parc Moov Africa | 10 044 272 | 10 962 101 | 9,1% |

Résultats financiers

ONATEL-SA a réalisé au 30 juin 2022 un chiffre d'affaires de 76,0 Mds FCFA contre 79,9 Mds FCFA pour la même période de 2021.

La tendance du chiffre d'affaire est expliquée par la forte croissance des revenus de l'Internet Mobile (+27%), la révision à la baisse des tarifs Mobile Money, le recul des revenus de l'international entrant, la diminution des terminaisons d'appel nationales, l'impact des OTT sur le chiffre d'affaires Voix, ainsi que l'impact des sites vandalisés situés dans les zones à défis sécuritaire.

Le taux de marge d'EBITDA reste au niveau élevé et satisfaisant de 49,9% au S1 2022.

L'EBITA à fin juin 2022 s'établit à 20,6 Mds FCFA contre 26,1 Mds FCFA à fin juin 2021.

| (En Millions FCFA) | S1 2021 | S1 2022 | Variation |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 79 937 | 75 959 | -5,0% |
| EBITDA | 42 024 | 37 884 | -9,9% |
| <i>Taux de l'EBITDA</i> | <i>53%</i> | <i>50%</i> | |
| EBITA | 26 119 | 20 603 | -21,1% |
| Résultat net | 17 757 | 13 349 | -24,8% |

Informations complémentaires

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2022 ont fait l'objet d'une revue limitée par les cabinets SOFIDEC et SECCAPI.

A propos de ONATEL-SA

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au Premier Compartiment du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, offrant une diversité de produits et services sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (61%) et l'Etat du Burkina Faso (16%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.moov-africa.bf

(1) SYSCOHADA (Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires)

(2) Selon ONATEL, le parc actif correspond à l'ensemble des clients ayant émis ou reçu un appel téléphonique, envoyé un SMS, effectué une transaction Mobile Money (émission ou réception) ou effectué au moins une connexion au cours des trois derniers mois.

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SINCERITE DES INFORMATIONS DONNEES DANS LE
TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT AINSI QUE DANS
LE RAPPORT D'ACTIVITES SEMESTRIEL**

*EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU
DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET
ECONOMIQUE*

COMPTES SEMESTRIELS
Période du 1er janvier au 30 juin 2022

**Mesdames,
Messieurs,**

Introduction

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat ainsi que du rapport d'activités semestriel de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) S.A. couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activités semestriel, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 du 20 avril 2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat ainsi que sur ce rapport d'activités semestriel, sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activités semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel ci-joints, n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 du 20 avril 2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA.

Ouagadougou, le 23 août 2022

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC-AC SARL



Oumarou Gilbert SINARE

Associé gérant

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina

SECCAPI SARL



Samuel SAWADOGO

Associé gérant

Expert-Comptable Diplômé d'Etat

Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso